

LES ATELIERS DE L'ARC

Depuis octobre, nos ateliers sont ouverts aux adhérents et aux non-adhérents de l'ARC-LR, gratuitement sur inscription.

JEUDI 30 NOVEMBRE 2023

de 17h à 18h en visioconférence

Thème:
CHANGER DE
SYNDIC - La
procédure à suivre

GRATUIT

Sur inscription par mail: contact@arc-lr.fr

Contact : ARC LR

04 99 53 87 33 cmeyers@arc-lr.fr contact@arc-lr.fr

CHANGER DE SYNDIC La procédure à suivre

Intervenant

Clémentine ABRAHAM, juriste de l'ARC Languedoc Roussillon

Durée: 1 h

Objectif pédagogique

À l'issue de la formation, les stagiaires seront au clair sur les démarches à entreprendre pour changer de syndic

Contenu de la formation

- Comment changer de syndic
- Quelle procédure respecter pour agir dans les règles
- Comment argumenter auprès des copropriétaires
- Quels pièges éviter

Public visé

Tous publics copropriétaires, les membres d'un conseil syndical

Organisation de la formation

En visioconférence.

Exposé de l'intervenant suivi d'un échange questions-réponses avec les participants.

Documents supports projetés et communiqués après l'atelier.

Modalités

Formation gratuite sur inscription auprès de l'ARC LR : contact@arc-lr.fr

Textes de références et d'actualité :

- Article 10 du décret du 17 mars 1967
- Article 18 de la Loi 65-557 du 10 juillet 1965



ARC LANGUEDOC ROUSSILLON

11, avenue d'Assas 34000 MONTPELLIER Tél : 04 99 53 87 33 - 06 84 39 98 09 - <u>www.arc-lr.fr</u>

